Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260430-D2026_39-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE TRENTE DU MOIS D'AVRIL

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 23 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, EVEN Anne-Claire, GAUTIER Pierre-Louis, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : HALNA Yannick à BILLIOU Marine, CHAUVANAUD Gilles à SEVES-QUERRE Frédérique

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Michelle LE HENAFF-LE JEUNE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-39 PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES – ANNEE 2026

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de verser une participation d'un montant de 750 € au fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2026.

Ce fonds, géré par les 5 missions locales des côtes d'Armor, reçoit le soutien du département, de la Région, et des collectivités locales et a pour objectifs de faciliter la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans ayant des ressources faibles afin de les responsabiliser et les aider à acquérir une autonomie sociale et professionnelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'octroyer 750 € au fonds d'aide aux jeunes piloté par le Département, pour l'année 2026,

- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget de l'année 2026,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF-LE JEUNE